

Création d'une formation interne

Cette formation est réalisable dans les départements du **Cher**, de **l'Indre**, de **l'Indre et Loire**, du **Loir et Cher** et du **Loiret**.

Publics concernés

Toute personne étant amenée à créer et concevoir une formation et supports associés.

Prérequis

Être volontaire pour partager ses connaissances et compétences, avoir des compétences techniques suffisantes et un bon niveau à l'écrit en bureautique.

Durée et découpage

Durée

6 jours + 0.5 jours de Certification (*si passation CCPI*).

Découpage

- 4 jours (théorie).
- 1 jour (mise en situation).
- 1 jour de retour d'expérience et préparation à la certification.
- 0.5 jrs de certification (*si passation CCPI*).

Travail intersession demandé.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Collecter les informations et cadrer le périmètre du projet.

Situer la place du concepteur interne dans l'entreprise.

Concevoir un parcours d'apprentissage dans ses différentes phases pédagogiques.

Organiser les ressources nécessaires au déroulement de son action de formation (humain, matériel).

Mobiliser les méthodes pédagogiques efficaces selon les objectifs attendus et le groupe.

Adapter sa posture pédagogique en fonction des apprenants (futurs animateurs).

Concevoir et mettre en œuvre une procédure d'évaluation des apprentissages et de la formation.

Mettre en œuvre les techniques et méthodes d'amélioration et de retour d'expérience.

Modules optionnels

Animation

Moyens et Méthodes pédagogique

Moyens :

- Un livret de formation pour chaque stagiaire (format classique et/ou numérique) reprenant les principales thématiques abordées et une synthèse des outils et méthodes présentées.

Programme

Concevoir les supports pédagogiques

- La démarche qualité / obligations dans la formation.
- Identifier les acteurs et les services concernés par la demande.
- Connaître le profil des apprenants (participants formateurs).
- Recueillir des informations, cerner le contexte, les enjeux. Retranscrire le besoin identifié en objectif global et en objectif opérationnel.
- Formaliser les besoins et faire valider au prescripteur.
- Concevoir un référentiel et un programme de formation (parcours, modules, séquences pédagogiques) à partir des objectifs identifiés.
- Écrire, préparer et élaborer une progression pédagogique, en fonction des objectifs opérationnels et du public :
 - Les règles à suivre pour élaborer une progression pédagogique.
 - Spécificités des apprenants adultes :
 - ✓ Principes d'andragogie.
- Présentation des différentes modalités pédagogiques : avantages et inconvénients selon le public et information à transmettre
- Les différentes évaluations :
 - Pourquoi évaluer les compétences acquises.
 - Les types d'évaluation (formatives, évaluatives...) et l'exploitation des résultats (individuellement et/ou collectivement).
- Règles rédactionnelles et visuelles à respecter, selon le public et message à transmettre, les différents supports existants et intérêts.

Former les formateurs

- Organiser les moyens nécessaires à l'action de formation :
 - La routine de préparation / check-list du formateur (locaux, équipements, supports techniques, pédagogiques ...).
 - Elaborer un rétro-planning (procédures, délais...).
- Les postures du formateur :
 - Ma posture et ma communication.
 - Principes de la dynamique de groupe.
 - Anticiper et gérer les situations difficiles.
 - Les attitudes du formateur favorisant le passage de l'information.

Voir la suite du programme à la page suivante

Création d'une formation interne (suite)

Créer les actions d'évaluation

- Quelles compétences évaluer ? :
 - Les différents types et modalités d'évaluation existants (tests, mise en situation).
 - Leurs avantages et limites.
- Règles de construction et modalités de mise en œuvre. Les paramètres à prendre en compte en lien avec les obligations qualité.
- Les outils d'évaluation des acquis de formation des futurs formateurs.

Contribuer à l'amélioration continue des modules de formation créés

- Exploitation et traitement des résultats issus des évaluations à chaud et terminales :
 - Synthétiser les éléments pédagogiques (qualitatifs et quantitatifs).
 - Définir le retour sur investissements de la formation.
- Méthode d'analyse et de résolution de problèmes ; Les indicateurs pertinents à la mise en œuvre des compétences à transmettre.
- Rester en veille, où trouver les informations, s'auto évaluer et avoir un regard critique.

Méthodes :

- Etude de cas propre au stagiaire.
- Brainstorming.
- Mise en situation et jeu de rôle.
- Exercices et tests.
- Méthodes actives et participatives.

Suivi et évaluation

Par le stagiaire : évaluation de fin de formation par le stagiaire pour mesurer le taux de satisfaction et le respect du programme proposé.

Validation

- Attestation de capacité.
- CCPI (Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches) * *si avis favorable obtenu durant l'épreuve répondant au référentiel de certification.*
- Modalités organisationnelles
- Groupe de 8 à 10 personnes
- Inter-entreprises ou intra-entreprise (avec possibilité d'ajustement selon les besoins et le niveau attendu).

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.